

Déclaration environnementale mise à jour d'UPM Corporate 2017

**AIMING
HIGHER
WITH
BIOFORE**

À propos de ce rapport

Reporting EMAS dans les usines de pâte et de papier d'UPM

Toutes les usines de pâte et de papier d'UPM ainsi que l'usine de pâte de Fray Bentos en Uruguay et l'usine de papier de Changshu en Chine sont enregistrées dans le système EMAS (Eco-Management and Audit Scheme, Système de management environnemental et d'audit ou SMEA) de l'Union européenne, un système de gestion environnementale basé sur le volontariat, permettant aux entreprises et à d'autres organisations d'améliorer, d'évaluer et d'établir des rapports annuels sur leurs performances environnementales.

Cette déclaration environnementale d'UPM Corporate, accompagnée des rapports sur la Responsabilité sociétale et environnementale de chaque usine UPM, constitue la déclaration EMAS d'UPM Corporate au niveau mondial.

Depuis 2017, les indicateurs de responsabilité sociétale sont intégrés aux rapports d'usine (à l'exception d'UPM Shotton). UPM estime important d'énumérer tous les impacts sur les sites des usines, qu'ils soient environnementaux ou sociétaux.

Les informations contenues dans cette partie entreprise relatives aux sites mentionnés dans le présent document, ainsi que les informations exploitées pour le calcul des indicateurs clés EMAS pour UPM Corporate ont été évaluées et vérifiées par leurs auditeurs EMAS nationaux respectifs.

La présente partie entreprise est la mise à jour de la Déclaration environnementale d'UPM Corporate 2015. La Déclaration environnementale d'UPM Corporate 2015 ainsi que la présente Déclaration environnementale mise à jour d'UPM Corporate 2017 avec les suppléments relatifs à la pâte peuvent être consultées sur www.upm.com. La prochaine déclaration environnementale d'UPM Corporate sera publiée en 2019.

Rapports sur la responsabilité sociétale chez UPM

Chez UPM, les rapports sur la responsabilité environnementale et sociétale sont intégrés au rapport annuel de l'entreprise. Le rapport annuel 2017 d'UPM suit le cadre et les déclarations fournis dans les normes de reporting sur le développement durable de la GRI (Global Reporting Initiative) et répond aux exigences de l'option principale.

Pour obtenir le rapport annuel et la table des matières de la GRI, veuillez commander une copie imprimée du rapport ou consulter le site www.upm.com/responsibility.

Champ d'application du rapport

Le présent document constitue la partie entreprise de la déclaration environnementale, vérifiée conformément au système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS, Eco-Management and Audit Scheme) de l'Union européenne. Les sites suivants sont couverts par le programme EMAS :

- UPM Augsburg
- UPM Caledonian
- UPM Changshu
- UPM Chapelle Darblay
- UPM Ettringen
- UPM Fray Bentos
- UPM Hürth
- UPM Jämsä River Mills
- UPM Kaukas
- UPM Kymi
- UPM Nordland Papier
- UPM Pietarsaari
- UPM Plattling
- UPM Rauma
- UPM Schongau
- UPM Shotton
- UPM Steyremühl
- UPM Tervasaari

Numéro d'enregistrement de l'entreprise : FI-000058

Informations relatives aux sites non enregistrés dans le système EMAS

Le site non européen UPM Blandin n'est pas enregistré dans le système EMAS. Les informations concernant ce site n'ont été ni évaluées ni vérifiées.

UPM

UPM cherche à capitaliser sur le secteur de la bioindustrie forestière pour dessiner un avenir durable, prometteur et basé sur l'innovation dans six domaines d'activité : UPM Biorefining, UPM Energy, UPM Raflatac, UPM Specialty Papers, UPM Paper ENA et UPM Plywood. Nos produits sont fabriqués à partir de matières premières renouvelables et sont recyclables. Nous travaillons au service de clients du monde entier. Le Groupe, qui emploie environ 19 100 salariés, dégage un chiffre d'affaires d'environ 10 milliards d'euros par an. Les actions d'UPM sont cotées à la bourse NASDAQ OMX d'Helsinki.

UPM – The Biofore Company –
www.upm.fr

Sommaire

Objectifs environnementaux.....	3
Développement environnemental	4
Paramètres environnementaux	7
Lexique.....	8
Déclaration de vérification.....	9

Toutes les eaux de traitement passent dans des stations d'épuration mécaniques et biologiques avant d'être déversées dans les cours d'eau.



Les objectifs environnementaux fixent le cap

UPM s'engage sur des activités responsables et envers le développement durable. L'approche responsable et globale des problèmes environnementaux constitue la clé de voûte des activités commerciales et de développement produit chez UPM, pour lesquelles sécurité et responsabilité sont les maîtres mots.

Afin de mener ses activités en matière de responsabilité, UPM a établi un ensemble de priorités en ce sens, doté d'objectifs et d'indicateurs clés de performance qui sont audités chaque année selon une étude de matérialité.

En termes de responsabilité environnementale, les domaines de priorité sont : la durabilité des produits, le climat, l'utilisation des forêts et de l'eau ainsi que la réduction des déchets.

Le tableau ci-dessous présente les domaines de priorité et indicateurs clés de performance en matière d'environnement d'UPM, ainsi que les performances par rapport à ces objectifs au niveau du Groupe.

La définition des objectifs annuels des usines de pâte et de papier UPM est publiée dans les suppléments propres



à chaque usine. Les objectifs au niveau des usines reflètent les objectifs à long terme d'UPM à un niveau local et concernent principalement les domaines de développement spécifiques locaux.

Objectifs en matière d'environnement au niveau du Groupe

Principal domaine de responsabilité	Objectif 2030 ¹⁾	Suivi des objectifs à l'horizon 2030 / Résultats de l'année 2017
Gestion des produits Être vigilant sur l'ensemble du cycle de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de gestion environnementale utilisés à 100 % (<i>en cours</i>) • Déclarations environnementales pour tous les produits (<i>en cours</i>)²⁾ • Tous les produits applicables susceptibles d'être écolabellisés d'ici 2030 	<ul style="list-style-type: none"> • 96 % des sites de production disposent d'un système de gestion environnementale certifié, qui est en cours de mise en place pour les autres sites. • Des déclarations environnementales sont disponibles pour tous les produits UPM concernés. • 85 % des ventes UPM étaient susceptibles d'être écolabellisées.
Déchets Promouvoir la gestion efficace des matériaux et l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun déchet mis en décharge ou incinéré sans récupération d'énergie d'ici à 2030 	<ul style="list-style-type: none"> • 89 % de la quantité totale d'effluents d'UPM ont été récupérés ou recyclés. La quantité totale de déchets mis en décharge a diminué de 13 % par rapport à 2016.
Climat Créer des solutions pour le climat et tout mettre en œuvre pour parvenir à la neutralité carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 30 % des émissions de CO₂ fossile provenant des processus de combustion et de l'électricité achetée (champs d'application 1 et 2) d'ici à 2030 • Optimisation des avantages commerciaux générés par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (<i>en cours</i>) • Amélioration de l'efficacité énergétique de 1 % par an (<i>en cours</i>) • Part de 70 % de combustibles renouvelables (<i>en cours</i>) • Réduction de 20 % des gaz de combustion acides (NO_x/SO₂) d'ici à 2030 ³⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 6 % des émissions de CO₂ fossile par rapport à 2016. Toutefois, l'augmentation de 2011 due à l'acquisition de Myllykoski n'a pas encore été compensée. Dans le cadre de l'acquisition de Myllykoski, les usines de papier utilisant uniquement des combustibles fossiles pour la production d'énergie sont devenues des entreprises conjointes à UPM, ce qui a augmenté les émissions de CO₂ par tonne de papier. • Les certificats de réduction des gaz à effet de serre vendus par UPM sont équivalents à 520 000 tonnes de CO₂. Sans les ventes, les émissions enregistrées par UPM (champs d'application 1 et 2) auraient été inférieures de plus de 8 %. • L'objectif d'efficacité énergétique a été atteint. • Niveau de 69 % d'utilisation des combustibles renouvelables atteint. • Réduction de 31 % obtenue depuis 2008 pour les produits UPM.
Eau Utiliser l'eau de manière responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 40 % de la teneur en effluents (DCO) d'ici à 2030³⁾ • Réduction de 30 % du volume d'eaux usées d'ici à 2030³⁾ • 100 % des agents nutritifs provenant de ressources recyclées dans les stations d'épuration d'ici à 2030 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 32 % de la teneur en effluents obtenue depuis 2008 pour les produits UPM. • Réduction de 13 % du volume d'eaux usées obtenue depuis 2008 pour les produits UPM. • Projet lancé en 2016. Déjà 17 % des agents nutritifs proviennent de ressources recyclées.
Forêts et biodiversité Assurer une utilisation durable des terres et maintenir la biodiversité des forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture à 100 % des chaînes de contrôle (<i>en cours</i>) • Toutes les fibres certifiées d'ici à 2030 	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture de 100 %. • La proportion des fibres certifiées a atteint les 85 %.

1) Objectifs environnementaux : par rapport au niveau de 2008 2) Sont inclus le papier, le bois, le contreplaqué, la pâte et les étiquettes

3) Les valeurs numériques cibles concernent la production de pâte et de papier

Pâte

Fin 2017, UPM Pulp avait augmenté sa capacité de production de pâte de presque 500 000 tonnes, en à peine quatre ans. En parallèle, l'efficacité de la production s'est améliorée dans toutes les usines grâce à ces investissements de croissance. UPM Pulp a poursuivi le renforcement des compétences de ses salariés, tout en développant la sécurité et les performances environnementales. L'entreprise a également mis l'accent sur la sécurité des produits, selon la norme relative au système de gestion de la sécurité alimentaire ISO 22000. Le plus grand investissement lié à l'environnement a été l'amélioration de la station d'épuration de l'usine de pâte UPM Fray Bentos.

Sources des fibres

En 2017, 81 % du bois utilisé dans la production de pâte était issu de forêts certifiées FSC® et/ou PEFC™, le reste provenant de sources contrôlées.

Énergie

Les usines de pâte à papier d'UPM sont largement autosuffisantes en énergie et distribuent leur surplus de chaleur et d'électricité à la papeterie intégrée ou à des tiers. La part de l'énergie renouvelable est passée de 92 % à 94 % en 2017. Les énergies fossiles servent essentiellement à démarrer les chaudières.

Air

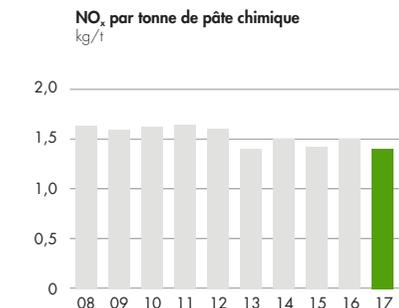
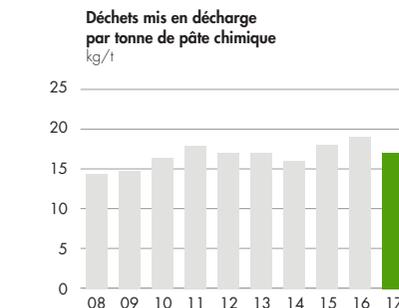
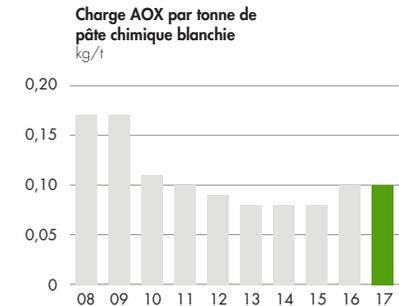
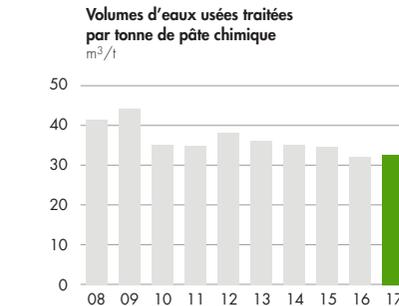
Ces dernières années, le niveau des émissions est resté relativement stable. L'année 2017 a connu de faibles améliorations en ce qui concerne les émissions de dioxyde de carbone fossile, d'oxyde d'azote, de dioxyde de soufre et de particules, tandis que le soufre réduit total conserve un niveau satisfaisant.

Eau

Le volume d'eaux usées par tonne de pâte a diminué de 21 % au cours des dix dernières années, mais a augmenté très légèrement en 2017. Certains paramètres des effluents comme la DCO (demande chimique en oxygène) et l'AOX ont, eux aussi, considérablement baissé en une décennie : de 37 % et de 48 %, respectivement.

Déchets

La quantité totale de déchets par tonne de pâte chimique a diminué, passant de 50 kg à 44 kg. Le taux de recyclage des déchets a également augmenté pour atteindre les 62 % en 2017 (contre 60 % en 2016). À l'usine UPM Fray Bentos, l'élimination des boues excédentaires a disparu à l'arrivée de la nouvelle sécherie de boue biologique. La boue biologique séchée est utilisée en tant qu'amendement de sols dans les plantations forestières. Les résidus de liqueur verte sont l'un des flux périphériques les plus complexes



de la production de pâte d'UPM. Pendant plusieurs décennies, tous les efforts ont été déployés pour trouver une alternative économique et durable à la mise en décharge. Un nouveau produit est actuellement à l'essai en collaboration avec nos partenaires, et les premiers résultats sont prometteurs. Cette

avancée aurait pour effet de réduire considérablement la quantité de déchets provenant des usines de pâte en Finlande dans un proche avenir.

Pour en savoir plus : www.upmpulp.com

Papier

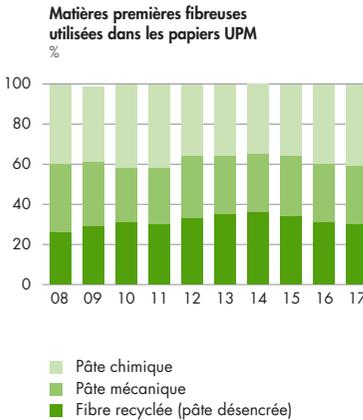
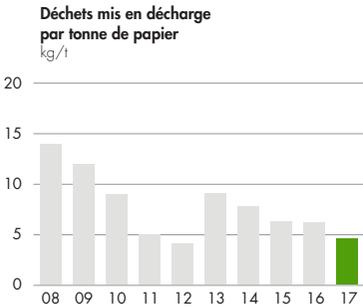
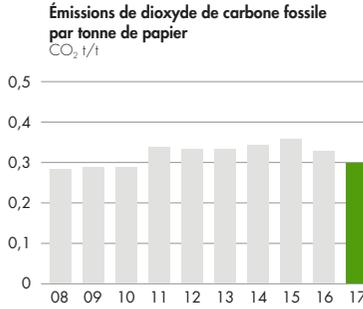
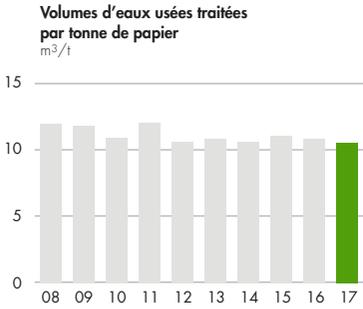
UPM a fermé une machine à papier à UPM Steyer Mühl en Autriche et une à UPM Augsburg en Allemagne, ce qui représente une production de 305 000 tonnes de papier magazine. De plus, la production contractuelle sur le site (cédé) de papier journal à Schwedt, en Allemagne, a également cessé. La production de 128 000 tonnes de papier magazine à l'usine UPM Blandin, au Minnesota, a elle aussi cessé.

Fibre

En 2017, 30 % de l'ensemble des fibres utilisées dans la fabrication de papier UPM étaient des fibres recyclées. En 2017, 85 % des fibres utilisées dans la production de papier provenaient de sources certifiées FSC® et/ou PEFC™, le reste provenant de sources contrôlées.

Eau

Au cours des dix dernières années, la DCO (demande chimique en oxygène) a diminué de 32 % et le volume des eaux de traitement usées par tonne de papier a baissé d'environ 10 %. Les volumes d'eaux usées et la charge DCO étant déjà relativement bas, il devient de plus en plus difficile d'améliorer les volumes par tonne de produit. Toutefois, l'année 2017 a connu une légère amélioration par rapport à 2016 quant au volume



Évaluations et conditions relatives aux fournisseurs

UPM demande à ses fournisseurs et intermédiaires tels que les agents, consultants, conseillers et partenaires de coentreprise d'appliquer les principes du Code de conduite d'UPM et de remplir les critères liés à la responsabilité sociale et environnementale. Ces conditions sont définies dans le Code des fournisseurs et des tierces parties d'UPM, et les fournisseurs sont choisis en fonction de ces conditions.

L'évaluation des risques des fournisseurs reprend les risques financiers, environnementaux, sociaux et économiques ainsi que ceux liés à la qualité et à la livraison. L'évaluation des risques des fournisseurs liés aux droits de l'homme a été améliorée depuis 2003. UPM choisit les fournisseurs dont les performances sont évaluées le plus en détail, en se basant sur l'évaluation des risques. UPM s'appuie sur des outils tels que des questionnaires annuels, des plans de développement commun et des audits de fournisseurs qui analysent les risques ou manquements identifiés dans les performances du fournisseur.

d'eaux usées, à la DCO et au TSS (total des solides en suspension).

Air

En 2017, les émissions de NO_x et de SO₂ par tonne de papier ont légèrement diminué par rapport à 2016.

Les émissions de CO₂ fossile par tonne de papier ont diminué, passant de 311 kg en 2016 à 300 kg en 2017, en raison de l'augmentation de la proportion des carburants à base de biomasse.

Énergie

La consommation d'électricité par tonne de papier est restée assez stable par rapport à 2016, mais a diminué de 13 % en une décennie, grâce à l'amélioration constante de l'efficacité énergétique.

Déchets

La quantité de déchets mis en décharge par tonne de papier a diminué de 23 % en 2017. Au cours des dix dernières années, la quantité de déchets mis en décharge par tonne de papier a diminué de 55 %. Cependant, entre 2012 et 2013, la quantité de déchets mis en

décharge a considérablement augmenté.

En effet, les anciens processus de recyclage des cendres sur le site d'UPM Shotton ont été abandonnés. Depuis 2014, de nouvelles méthodes de recyclage ont été mises en œuvre et d'autres pistes sont actuellement envisagées. Les cendres proviennent de la production d'énergie et sont les principaux déchets des papeteries d'UPM. En 2017, plus de 90 % des déchets ont pu être recyclés ou récupérés dans l'ensemble des papeteries d'UPM.

Pour en savoir plus :
www.upmpaper.com

Clean Run

Clean Run vise à réduire l'impact environnemental de l'ensemble des activités d'UPM. L'objectif est d'améliorer de façon notable le niveau actuel de nos performances environnementales et notre degré de sensibilisation à l'environnement, notamment via une meilleure gestion des risques.

Cette campagne, visible au niveau des usines de pâte et de papier depuis 2011, est devenue une façon proactive de gérer les opérations environnementales dans nos usines. Le signalement et le suivi systématiques des écarts en matière d'environnement ainsi que le signalement des observations environnementales sont utilisés activement dans les usines de pâte et de papier. Des recommandations internes sur la création de rapports conformément à cinq catégories prédéfinies ont été mises en place. Les cinq catégories vont de 1 (mineur) à 5 (grave). Les audits Clean Run et le partage des informations ont aidé à identifier les problèmes de développement ainsi que les bonnes pratiques connexes. Grâce à toutes les actions entreprises, cette manière de penser fait aujourd'hui partie intégrante des tâches quotidiennes.

En 2017, aucun incident écologique grave ne s'est produit dans les usines de pâte et de papier d'UPM. Toutefois, plusieurs écarts occasionnels mineurs par rapport aux valeurs limites autorisées ont été observés. Ils ont été immédiatement signalés aux autorités et des mesures correctives ont été prises pour éviter que des situations similaires ne se reproduisent.

Meilleures techniques disponibles

Des documents de référence sectoriels sont en cours de création au sein du Bureau européen IPPC. Le document spécifique au secteur de la pâte et du papier a été mis à jour, et les conclusions ont été publiées par la Commission européenne en septembre 2014. Les conclusions sur les MTD servent désormais de référence dans la mise en place des limites pour les installations visées par la directive européenne relative aux émissions industrielles. La période de mise en œuvre durera quatre ans. UPM procède à l'heure actuelle à une évaluation comparative de ses lignes de production par rapport aux valeurs des MTD.

Paramètres environnementaux 2017

Indicateurs clés

Usines de papier UPM

Production	Champ d'application : toutes les papeteries UPM 9 220 000 t		Champ d'application : usines enregistrées EMAS 8 900 000 t	
	Quantité totale par an	Indicateur par tonne de papier	Quantité totale par an	Indicateur par tonne de papier
Efficacité énergétique				
Consommation électrique	11 700 GWh	1 300 kWh/t	11 100 GWh	1 200 kWh/t
Consommation de vapeur	10 700 GWh	1 200 kWh/t	10 100 GWh	1 100 kWh/t
Propre production d'énergie	39 % de part renouvelable		39 % de part renouvelable	
Énergie achetée	21 % de part renouvelable		20 % de part renouvelable	
Efficacité des matériaux				
Pâte chimique	2 560 000 t	280 kg/t	2 510 000 t	280 kg/t
Pâte mécanique	1 720 000 t	190 kg/t	1 720 000 t	190 kg/t
Pâte de fibre recyclée	1 820 000 t	200 kg/t	1 820 000 t	200 kg/t
Minéraux	2 280 000 t	250 kg/t	2 180 000 t	240 kg/t
Liant	266 000 t	29 kg/t	254 000 t	29 kg/t
Eau				
Quantité d'eau utilisée	217 000 000 m ³	24 m ³ /t	194 000 000 m ³	22 m ³ /t
Eaux usées traitées	99 100 000 m ³	11 m ³ /t	91 800 000 m ³	10 m ³ /t
DCO	27 900 t	3 kg/t	27 000 t	3 kg/t
TSS (total des solides en suspension)	2 600 t	0,3 kg/t	2 500 t	0,3 kg/t
Déchets¹⁾				
Déchets, total	774 000 t	84 kg/t	749 000 t	84 kg/t
dont :				
cendre ²⁾	383 000 t	41 kg/t	374 000 t	42 kg/t
boues	254 000 t	28 kg/t	238 000 t	27 kg/t
résidu de bois	69 600 t	8 kg/t	69 200 t	8 kg/t
résidu de désencrage ³⁾	18 400 t	2 kg/t	18 400 t	2 kg/t
autres	49 300 t	5 kg/t	49 000 t	6 kg/t
Taux de recyclage	93 %		95 %	
Déchets dangereux	3 400 t	0,4 kg/t	3 400 t	0,4 kg/t
Émissions				
CO ₂ fossile	2 780 000 t	300 kg/t	2 670 000 t	300 kg/t
NO _x , comme NO ₂	3 800 t	0,4 kg/t	3 400 t	0,4 kg/t
SO ₂	690 t	0,1 kg/t	620 t	0,1 kg/t
Particules	84 t	0,01 kg/t	73 t	0,01 kg/t

Indicateurs clés

Usines de pâte chimique d'UPM

Production	Champ d'application : toutes les usines de pâte UPM 3 570 000 t	
	Quantité totale par an	Indicateur par tonne de pâte chimique
Efficacité énergétique		
Consommation électrique	2 100 GWh	600 kWh/t
Consommation de vapeur	10 800 GWh	3 000 kWh/t
Propre production d'énergie	94 % de part renouvelable	
Énergie achetée	98 % de l'énergie est produite en interne	
Efficacité des matériaux		
Bois	16 100 000 m ³	5 m ³ /t
Agents chimiques ⁴⁾	429 000 t	120 kg/t
Eau		
Quantité d'eau utilisée	216 000 000 m ³	61 m ³ /t
Eaux usées traitées	116 000 000 m ³	33 m ³ /t
DCO	38 900 t	11 kg/t
TSS (total des solides en suspension)	1 500 t	0,4 kg/t
AOX	320 t	0,1 kg/t
Déchets¹⁾		
Déchets, total	158 000 t	44 kg/t
dont :		
boues	26 400 t	7 kg/t
résidu de liqueur verte	47 100 t	13 kg/t
résidu de bois	70 300 t	20 kg/t
chaux	4 600 t	1 kg/t
autres	9 500 t	3 kg/t
Taux de recyclage	62 %	
Déchets dangereux	440 t	0,1 kg/t
Émissions		
CO ₂ fossile	281 000 t	79 kg/t
NO _x , comme NO ₂	4 800 t	1 kg/t
SO ₂	190 t	0,1 kg/t
Particules	510 t	0,1 kg/t
SRT	77 t	0,02 kg/t

- 1) En tonnes sèches
- 2) Y compris les cendres, considérées comme déchets dangereux au Royaume-Uni
- 3) Résidu non fibreux, par ex. CD, plastique
- 4) Principaux produits chimiques utilisés : gaz oxygène, hydroxyde de sodium, chlorite ou chlorate de sodium, acide sulfurique, calcaire et peroxyde d'hydrogène

Pour obtenir des informations sur les indicateurs clés de 2016, veuillez consulter la déclaration environnementale de l'année dernière.

Pour des données sur l'indicateur de biodiversité et les problèmes sociétaux, veuillez consulter les suppléments publiés par les usines qui contiennent des informations sur les régions dans lesquelles sont implantées nos usines.

Tous les suppléments propres aux usines peuvent être consultés sur le site www.upm.com/responsibility.

Lexique

AOX, composés organohalogénés absorbables

Représente la quantité totale de chlore lié aux composants organiques contenus dans les eaux usées. Présents dans la nature, ces composés sont également formés lors du blanchiment de la pâte chimique. Les émissions d'AOX devraient être limitées afin de minimiser leurs impacts environnementaux.

Certification forestière

Processus d'évaluation indépendant qui détermine si une forêt est gérée de façon responsable. Il existe deux principaux systèmes de certification forestière reconnus au niveau mondial : FSC® (Forest Stewardship Council®) et PEFC™ (Programme for the Endorsement of Forest Certification).

Chaîne de traçabilité (« Chain of Custody »)

Chaîne continue de contrôle garantissant l'identité et l'intégrité des données utilisées, pour prouver, par exemple, l'origine du bois.

CO₂, dioxyde de carbone

Produit de la combustion du carbone. Les émissions de dioxyde de carbone fossile proviennent de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole ou l'essence.

DBO (demande biologique en oxygène)

DCO (demande chimique en oxygène)

Les effluents ou eaux usées des usines de papier et de pâte chimique contiennent des substances organiques qui consomment de l'oxygène lors de leur décomposition. Une faible teneur en oxygène de l'eau douce et de l'eau de mer peut avoir des effets néfastes sur la faune et la flore. La DBO correspond à la quantité d'oxygène consommée lors de la décomposition biologique des composés organiques. La DCO correspond à la quantité d'oxygène consommée lors de l'oxydation chimique complète des composés organiques.

Désencrage

Processus par lequel l'encre et les impuretés sont retirées du papier de récupération. Pâte désencrée : voir pâte de fibres recyclées.

EMAS (Eco-Management and Audit Scheme, Système communautaire de management environnemental et d'audit)

Permet aux entreprises et à d'autres organisations d'améliorer, d'évaluer et d'établir des rapports annuels sur leurs performances environnementales. L'évaluation environnementale est approuvée par un vérificateur tiers accrédité par le programme EMAS.

Fréquence des accidents avec arrêt

Accidents avec arrêt par million d'heures travaillées (y compris les salariés d'UPM et les intérimaires / embauchés via des agences). (Le nombre d'accidents au travail entraînant l'absence ou la non-disponibilité pendant un ou plusieurs jours)/(Nombre d'heures travaillées)* 1 000 000. Les types d'accidents avec arrêt excluent les cas de postes de travail adaptés, de traitements médicaux et d'interventions de premiers soins, mais incluent les accidents mortels.

Fréquence totale des blessures consignées (TRIF)

La fréquence totale des blessures consignées comprend les cas d'accident avec arrêt ainsi que les cas avec poste de travail adapté et les accidents nécessitant un traitement médical ; elle est donc plus élevée que la fréquence des accidents avec arrêt. Elle comprend les salariés d'UPM et les intérimaires / embauchés via des agences. Le calcul se fait comme suit : (« Accident au travail avec arrêt à l'exclusion des sous-traitants (nombre d'accidents avec arrêts d'un ou de plusieurs jours) » + « poste adapté » + « Traitement médical »)/« Heures travaillées (UPM) »* 1 000 000. Les types de blessures consignées excluent les cas d'interventions de premiers soins.

Gestion forestière durable

Dans une forêt gérée de façon durable, les coupes n'excèdent pas la croissance sur le long terme. Les forêts gérées de façon durable conservent leur biodiversité, productivité, capacité de régénération et vitalité ainsi que leur potentiel à remplir, aujourd'hui et demain, d'importantes fonctions écologiques, économiques et sociales aux niveaux local, national et mondial, sans nuire aux autres écosystèmes.

Impact sur la consommation

La consommation à travers le revenu net généré par les salariés qui travaillent à l'usine et ceux qui travaillent au niveau de la chaîne de valeur de l'usine (généralement dans d'autres secteurs). Calculée selon un modèle conçu par The Research Institute of the Finnish Economy (Etlä).

ISO 9001

Norme de management de la qualité élaborée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Système volontaire, international et certifié par un tiers.

ISO 14001

Norme de management environnemental élaborée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Système volontaire, international et certifié par un tiers.

ISO 50001

Norme de management de l'énergie élaborée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Système volontaire, international et certifié par un tiers.

MTD (meilleures techniques disponibles)

Technologies les plus performantes permettant de développer les solutions les plus efficaces et les plus avancées d'un point de vue technique, économique et environnemental.

N, azote

P, phosphore

L'azote et le phosphore sont des éléments chimiques essentiels à la vie végétale et animale. Les deux substances sont naturellement présentes dans le bois et sont souvent ajoutées comme agents nutritifs dans les stations d'épuration biologique. Les rejets excessifs de ces deux substances dans les cours d'eau peuvent provoquer un enrichissement nutritif, c'est-à-dire une eutrophisation qui accélère la croissance d'algues et d'autres espèces végétales.

NO_x, oxydes d'azote

Gaz dégagés pendant la combustion. En milieu humide, les oxydes d'azote peuvent former de l'acide nitrique qui, à son tour, donne lieu à des « pluies

acides ». Cette pluie contenant de l'azote possède également un effet fertilisant, connu sous le nom d'eutrophisation.

OHSAS 18001

Spécifications pour un système de gestion de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Papiers graphiques de récupération

Papiers essentiellement blancs collectés auprès des ménages : journaux, magazines, catalogues et papiers pour photocopie.

Pâte chimique

Nom générique désignant les fibres de bois séparées soit par cuisson de copeaux végétaux ou de bois, soit dans des solutions alcalines chaudes ou dans des solutions acides de différents produits chimiques.

Pâte de fibre recyclée

Fabriquée à partir de fibres et charges extraites du papier de récupération. Si le papier de récupération subit un désencrage, on parle aussi de pâte désencrée.

Pâte mécanique

Nom générique donné aux fibres de bois séparées de façon mécanique.

Processus des boues activées

Méthode de traitement biologique des effluents en trois étapes.

Production combinée de chaleur et d'électricité

La production combinée de chaleur et d'électricité (Combined Heat Power) ou cogénération, correspond à la fabrication d'électricité et de chaleur dans une centrale thermique. La chaleur est utilisée, par exemple, dans le cadre d'activités industrielles ou de chauffage urbain, ou en tant que vapeur industrielle.

Qualification des fournisseurs

Les fournisseurs d'UPM sont qualifiés selon le Code des fournisseurs et des tierces parties d'UPM qui fixe les exigences minimales de conformité des fournisseurs en termes de responsabilité ayant trait aux questions d'impact sur l'environnement, de droits de l'homme, de pratiques de travail, de santé et de sécurité au travail ainsi que de sécurité des produits. Les dépenses des fournisseurs dans les suppléments propres aux usines EMAS comprennent toutes les dépenses de type b2b d'UPM, à l'exclusion des achats de bois et de biomasse à base de bois. Les chiffres relatifs à l'achat de bois ne sont actuellement disponibles qu'au niveau des régions.

SO₂, dioxyde de soufre

Gaz naissant de la combustion de matériaux contenant du soufre. Au contact de l'air humide, le dioxyde de soufre forme de l'acide sulfurique, coresponsable des « pluies acides » et de l'acidification.

SRT (soufre réduit total)

Composés de soufre réduit souvent malodorants et libérés, par exemple, lors de la production de pâte chimique.

TSS (total des solides en suspension)

Matières solides, organiques et non organiques, en suspension dans l'eau.



Déclaration de reconfirmation

Agissant en tant que vérificateurs accrédités,

- BSI (UK-V-0002) pour Caledonian et Shotton
- ECOCERT (FR-V-0010) pour Chapelle Darblay
- Inspecta Sertifiointi Oy (FI-V-0001) pour Changshu, Fray Bentos, Jämsä River Mills, Kaukas, Kymi, Pietarsaari, Tervasaari et Rauma
- Quality Austria (A-V-0004) pour Steyrermühl
- TÜV NORD CERT Umweltgutachter GmbH (DE-V-0263) pour Augsburg, Ettringen, Hürth, Nordland, Plattling et Schongau

ont audité les systèmes de management environnemental de chaque usine susmentionnée, les données des rapports sur la responsabilité environnementale et sociétale 2017 mis à jour, les informations contenues dans cette partie entreprise relatives aux usines respectives, ainsi que les informations exploitées pour le calcul des indicateurs clés EMAS pour UPM Corporate.

À l'issue de cet audit et de l'examen de la déclaration environnementale mise à jour 2017 d'UPM Corporate, le 21/06/2018, Inspecta Sertifiointi Oy, entité vérificatrice et coordinatrice en matière d'environnement pour cette vérification commune EMAS, confirme par la présente que les systèmes de management environnemental, la déclaration environnementale mise à jour 2017 d'UPM Corporate ainsi que les rapports sur la responsabilité environnementale et sociétale 2017 sont conformes à la réglementation EMAS de l'Union européenne (CE) n° 1221/2009.



www.upm.com